

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 537

présenté par

Mme Houplain, M. Bilde, M. Chenu, Mme Le Pen, M. Meizonnet et Mme Pujol

ARTICLE 11

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Conformément à l'avis du Haut conseil à la vie associative, ce dispositif impose aux associations une nouvelle obligation déclarative à l'administration fiscale sans lien avec l'objet du présent texte. Il convient donc de le supprimer.